



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN) D'YVOIR : compte rendu de la réunion plénière du 29 mars 2018.

Représentants communaux : M. Julien Rosière, Échevin en charge du PCDN
Mme Florine de Prémorel, coordinatrice PCDN

Citoyens et partenaires : Mme Pierrette Meyer, coordinatrice FRW
Mme Sylvianne Delire
Mme Chantal Éloin
Mme Sophie Blanchard
Mme Yvette Remi
Mme Édith Godefroid
Mme Madeleine Kirsch
Mme Isabelle Ceulers
M. Patrick Evrard
M. Luc de Hemptinne
M. Benjamin Ludinart

Excusés : M. Louis Fivet
M. Patrick Colignon

Déroulement de la réunion

La réunion débute à 19H30. L'ordre du jour est annoncé par M. Julien Rosière :

1. Projets 2016 : finalisation
2. Projets 2017 : état d'avancement et prochaines étapes
3. Semaine de l'abeille et des pollinisateurs du 28 mai au 4 juin: pistes?
4. Quels projets pour 2018?
5. Réalisations hors PCDN depuis janvier 2018
6. A suivre...

M. Julien Rosière débute la réunion en présentant les projets de 2016 qui doivent être finalisés fin septembre au plus tard si nous ne voulons pas perdre les subsides alloués à ceux-ci.

Mme Pierrette Meyer, coordinatrice des agents PCDN au sein de la Fondation rurale de Wallonie en profite pour redéfinir les procédures administratives et budgétaires inhérente aux projets PCDN pour les nouveaux venus.

1. Projets 2016: à finaliser pour fin septembre

M. Rosière souligne que le projet initial « Des abeilles ont élu domicile à la carrière » a, suite à l'accord de la Région wallonne, été remodelé et a permis l'achat de 6 combinaisons « apicultures » (4 enfants et 2 adultes) afin de disposer du matériel adéquat pour organiser des activités pédagogiques de sensibilisation à la thématique de l'apiculture.

M. de Hemptinne suggère de veiller à bien stocker les couvre-chefs afin que le voile de la tenue ne s'abime pas.

Mme Kirsch réexplique brièvement son projet « Balade nature pour personnes aveugles ou malvoyantes » aux nouvelles personnes présentes.





L'objectif de ce projet est de permettre un accès à la nature pour tous via des balades sensorielles guidées sensorielles. Le guide-nature associé au projet est M. Héla.

Le parcours sélectionné l'année dernière se trouve au sein de la Forêt domaniale de Tricointe.

Deux balades ont eu lieu l'année dernière.

Celles-ci ont permis d'identifier l'approche sensorielle la plus adéquate, de sélectionner des lieux d'écoute ornithologique et d'ouvrir le concept de manière plus large à toute personne en situation de handicap.

À ce jour, les outils didactiques et informatifs prévus ainsi que les lieux où ceux-ci seront installés ont été définis en accord avec le DNF et la Commune. Un financement de deux panneaux sera pris en charge par La ligue Braille. La zone d'écoute ornithologique se verra dotée d'une table et deux bancs qui seront installés par l'atelier communal vers la fin du mois d'avril.

Les 2 prochaines balades sont prévues fin mai début juin ainsi qu'en septembre et octobre prochain.

Grâce à la communication réalisée au sein des réseaux des divers partenaires (ONA, Ligue Braille, AWIQ), il y a déjà 40 inscrits. La page facebook dédiée au projet a également joué un rôle dans ce beau résultat au niveau des inscriptions.

A ce stade, **Mme Kirsch** souligne devoir encore formaliser les aspects du projet dans lesquels l'ONA sera impliqué concrètement. Elle veillera également à poursuivre les contacts avec le Cabinet de la Ministre Greoli.

Au niveau de la fiche projet « **Restauration et mise en valeur d'une ancienne prairie de fauche à Tricointe de M. Héla (SGIB-Yvoir)** », **Mme de Prémorel** explique que la barrière et la clôture installées l'année dernière afin de protéger le site de Grand Intérêt biologique sont déjà abimées. La barrière a, selon **Madame Kirsch**, subi des actes de vandalisme.

Concernant la phase 2 de ce projet, **M. Héla** est invité à contacter **Mme de Prémorel** rapidement afin d'établir les éléments graphiques et informatifs qu'il souhaite pour permettre la réalisation du panneau prévu. Sans cela, le budget de **700€** sera perdu à la mi-octobre 2018.

La bibliothèque est également invitée à réaliser ses dernières commandes avant septembre 2018 et fournir les pièces justificatives à **Mme de Prémorel**.

2. Projets 2017: état d'avancement et prochaines étapes

N° Fiche	Libellé	Thématiques	Budget	Auteurs	Réalisé	Next steps AC	Next steps Auteur
2017-FP-RES-DOR-1	« Restauration d'un maillage écologique à Dorinne, au lieu dit : « Terre Madame »	Maillage écologique et apiculture	800€ (450 plantations, 250 matériel)	M. De Hemptinne	Plantations dans le cadre de la journée de l'arbre	Commander plantations	Organiser visite ruchers dans le cadre de la sem de l'abeille?
2017-FP-ANI-YVO-1	Guide-nature pour les écoles	Biodiversité, environnement	450€	Mme Delire	Thématiques et planification avec écoles	Convention de location de malles pédagogiques au CRIE Namur	<u>Planning :</u> Mars-avril-mai: 1. Ecole Mont (étoiles) 2. Ecole Durnal (Forêt) 3. Ecole de Godinne (Foret)
2017-FP-RES-DUR-1	« Aménagements « nature » des abords de l'école de Durnal »	Biodiversité	1400€	École Durnal	Emplacement clôture validé	Commander : - piquets et portails + installation par atelier - les plants, matériaux nécessaires	Localisation des aménagements verts à préciser
2017-FP-SEN-MAL-2	« Balade nature pour personnes aveugles ou malvoyantes »	Nature pour tous	1560€	Mme Kirsch		- Envoi courrier demande subsides > Alda Gréoli > ONA, Ligue Braille - Installer les 15 panneaux de l'arboretum, les bancs et la table, les 4 panneaux explicatifs	Contacteur Ligue Braille, ONA etc... pour subsides

Le chemin sis au lieu-dit « Terre Madame », s'est vu agrémenté de plantations issues du solde de la journée de l'arbre 2017 grâce à **M. de Hemptinne**. Les plantations prévues initialement dans la fiche viendront les compléter en novembre. L'aspect pédagogique devrait être mieux défini au sein d'une fiche 2018 si nous voulons pouvoir réaliser des activités sur ce lieu.





M. de Hemptinne souligne une fois encore le problème du charroi et des déchets sauvages sur ce chemin.

M. Rosière s'engage à soumettre une proposition de dispositif soit de chicanes, soit de bacs de fleurissements au Collège afin d'empêcher le passage de véhicules type 4X4 et voitures.

Concrètement au niveau des procédures légales à respecter, il faudra, après accord du Collège communal, fixer le budget éventuel dans la modification budgétaire 2 (Juillet 2018) une fois celle-ci acceptée par l'autorité de tutelle, et après marché public, le dispositif éventuel pourrait être installé au plus tôt entre février et avril 2019. Ce type d'aménagement n'étant pas pris en charge par le PCDN.

Concernant une sensibilisation des riverains de Terre Madame aux déchets verts et déchets sauvages, **Mme de Prémorel** propose de contacter les « ambassadeurs de propreté » actuellement inscrits dans la commune et particulièrement les habitants de Dorinne afin de voir s'ils seraient prêts à donner un peu de leur temps pour distribuer des flyers de sensibilisation sur ces thématiques.

Si un dispositif tel que celui mentionné supra est retenu, il devrait, en plus de bloquer le passage aux véhicules lourds, réduire également le dépôt de tontes de pelouse dans le chemin.

M. Rosière donne maintenant la parole à **Mme Delire**.

La première balade « officielle » a eu lieu l'après-midi même à l'école de Godinne. **Mme Delire** se réjouit du fait que malgré la taille importante du groupe d'enfants, leur attention fut rapidement acquise et captivée sans trop d'efforts.

Elle souligne que son travail est une réelle collaboration avec les enseignant(e)s en amont des balades guidées.

Jusqu'ici il n'y a pas besoin de moyens financiers ou logistiques supplémentaires.

Mme Delire suggère que le PCDN prévoit un « stock » d'outils pédagogiques d'éducation relative à l'environnement tels que des boîtes à loupes, des jeux participatifs,...

Mme Blanchard valide de son côté la démarche.

Concernant les **aménagement verts de l'école de Durnal**, la fiche a pris un peu de retard car un terrain d'entente a dû être trouvé entre les gestionnaires de la salle des fêtes et l'école afin que chaque partie puisse disposer de son propre espace. Un accord ayant été conclu mi-mars, le projet peut à présent démarrer.

La clôture et les 3 portails qui délimiteront la zone « potager » et « plantations » de l'école seront commandés rapidement par **Mme de Prémorel** et installés au plus vite par l'atelier communal.

Mme de Prémorel se rendra à l'école après le congé de Pâques pour établir la liste définitive des plantations et semis à commander. Si tout se passe sans embûches, les écoliers pourraient commencer le travail début ou mi-mai.

Mme Remi et Mme Blanchard exposent de façon plus large leur souhait d'investir l'école dans une démarche globale d'éducation relative à l'environnement.

En effet, en sus du projet PCDN, l'équipe pédagogique souhaiterait réaliser un parcours sensoriel sur le futur sentier qui reliera l'espace vert au complexe sportif.

Un poulailler viendra prochainement compléter le projet.

3. Semaine de l'abeille et des pollinisateurs du 28 mai au 4 juin: pistes?

M. Rosière informe les membres de l'existence d'un événement wallon autour des pollinisateurs.

Il s'agit ici d'une campagne régionale de sensibilisation à la préservation des pollinisateurs et de facto à la préservation ou restauration de la biodiversité.

Les communes sont invitées à proposer des animations, visites, conférences, ateliers sur la thématique.

La commune étant Maya, les apiculteurs sont invités à proposer des idées concrètes à ce sujet.

M de Hemptinne regrette le caractère tardif de l'information, mais souhaiterait participer.





Le matériel reçu récemment (combinaisons enfants et adultes) permettrait des visites des ruches à Terre Madame.

La commune contactera également tous les apiculteurs afin de vérifier s'il y a un intérêt à ce sujet.

4. Quels projets pour 2018-2019?

Une série de pistes est présentée via le powerpoint.

M. Rosière aborde l'évènement récurrent de la Journée de l'arbre.

Les membres du PCDN suggèrent quelques idées pour rendre cet événement plus convivial et pédagogique.

Mme Godefroid propose de guider une balade nature lors de la journée et ce sur le site de la Forêt Domaniale de Tricointe.

Mme Kirsch souligne l'animation qu'elle avait réalisée en 2016. Il s'agissait de faire déguster des recettes basées sur les essences distribuées aux citoyens.

Dans ce cadre, elle avait également réalisé des fiches « recettes » par essence.

D'une manière globale, les membres du PCDN souhaitent :

- Une journée plus longue
- Une journée axée sur les conseils techniques en matière de plantations et de taille douce. (*Les cantonniers ayant été formés l'année dernière, ces conseils pourraient être réalisés par eux*)
- L'aménagement via plantations d'un espace public (sentiers, zone de détente,...) avec les écoles souhaitant participer
- Une balade nature guidée et/ou une balade « Cuisine sauvage »
- Une forte sensibilisation à la plantation de haies vives
- Des dégustations

Mme Delire propose quant à elle un conte pour enfants.

Afin de faire converger les idées et d'organiser cette journée, **Mme de Prémorel** enverra un doodle à tous les membres courant avril afin d'organiser cela ensemble.

La Fête de la Pomme, figurant dans la liste des pistes pour 2018-19 est ensuite abordée.

Mme Godefroid suggère que nous invitons les propriétaires de pommiers / vergers à ouvrir leurs portes pour des cueillettes si ceux-ci n'en ont pas d'utilité.

Elle explique également que lors du lancement du PCDN à Yvoir, une fiche « Restauration de Vergers » avait été établie.

Mme Eloin propose de centrer cette journée sur la sensibilisation aux essences de pommiers anciens et indigènes et de consulter la pépinière de Gembloux.

Mme de Prémorel s'engage à la consulter et à voir dans quelle mesure celle-ci pourrait être programmée en tant que projet 2018-19.

Si un membre PCDN souhaite porter ce projet, il lui est demandé de présenter son projet au plus tard le 23 avril et ce, en respectant le canevas de la fiche-projet type.

A ce stade de la réunion un nouveau projet est proposé par **M de Hemptinne** accompagné de **M. Ludinart**. D'une manière globale, la démarche environnementale s'inscrit dans le cadre d'une restauration de la biodiversité en faveur des pollinisateurs.





Le projet, soumis par écrit au service environnement en date du 16 février dernier est développé comme suit :

Sur une parcelle communale (encore à définir avec aval du Collège) :

- Semer une prairie fleurie indigène
- Planter une haie bocagère
- Créer un verger
- Installer des stères
- Installation d'un rucher didactique pour les écoles

Au vu de ces divers éléments et sans avoir chiffré le coût éventuel des plantations, il faudra « phaser » le projet.

Mme de Prémorel soumettra prochainement la parcelle envisagée par **M. de Hemptine** au Collège pour accord.

Une fois ceci fait, si accord il y a, **M. de Hemptine** devra rédiger sa fiche-projet et la retourner pour le 23 avril au plus tard à **Mme de Prémorel**.

A ce stade aucun autre projet n'est proposé.

Seule une fiche supplémentaire sera rédigée par le service environnement. Celle-ci portera sur l'objet de la création d'une malle pédagogique composée d'outils pédagogiques suite aux recommandations de **Mme Delire**.

Les fiches récurrentes seront quant à elles réactualisées.

Il s'agit de :

la Bibliothèque avec le fond « Nature à lire » qui représente un budget de 1480€.

la journée de l'arbre avec un budget de 900€ (pouvant être revu à la hausse au besoin)

5. Réalisations hors PCDN depuis janvier 2018

M. Rosière présente divers projets réalisés par le service environnement de la commune entre janvier et aujourd'hui.

Sont abordés:

- La finalisation de l'installation des poubelles de tri PMC
- Le grand nettoyage de printemps et la sensibilisation « choc » réalisée sur la Place de l'Hôtel de Ville durant 2 jours
- La candidature de la commune à l'appel à projet « zéro déchets » lancé par la Région wallonne en partenariat avec Inter environnement Wallonie
- La signature d'une convention pour mise à disposition d'une parcelle communale à deux apiculteurs
- La soirée conférence « Meuse » organisée en partenariat avec le Contrat de Rivière Haute-Meuse
- L'acquisition de barrages à déchets pour le nettoyage du Bocq et la sensibilisation
- La distribution de kits environnement aux « nouveaux arrivants »

Certains membres estiment que les poubelles de tri PMC installées ne sont pas assez visibles.

Mme de Prémorel mentionne qu'en plus de la partie PMC qui est visuellement bleue avec logo PMC, des affiches de respect de tri ont été placées sur chaque poubelle.

Les membres approuvent l'initiative de sensibilisation aux déchets sauvages prise par la commune suite au grand nettoyage de printemps. (Déchets exposés sur la Place durant 2 jours).





Concernant les kits distribués aux nouveaux arrivants, **M. Rosière** en présente le contenu.

Les membres demandent que les brochures réalisées par le service espaces verts de la DGO3 au sujet de haies vives soient jointes au kit dès l'année prochaine.

6. Divers

M. Rosière signale que nous agissons en partenariat avec le Contrat de Rivière Haute-Meuse depuis plus de 5 ans au niveau des Balsamines de l'Himalaya avec de très bons résultats.

Mme de Prémorel quant à elle rapporte les constats de populations et de gestion de Berces du Caucase à la Région Wallonne chaque année. La commune en partenariat avec la Région Wallonne soutient, en fonction de l'ampleur des populations, les personnes privées concernées par la présence de cette espèce.

Concernant la Renouée du Japon, **Mme de Prémorel** insiste sur le fait que la lutte est techniquement complexe.

Mme Eloin s'interroge sur la continuité de la démarche entreprise au sujet des Bernaches du Canada sur la Meuse.

M. Rosière souligne que la Commune continue la démarche de gestion des populations cette année encore et ce en partenariat avec le Département de la Nature et de la Forêt et le contrat de Rivière Haute-Meuse. Les œufs sont détruits par le DNF et une grande quantité de bernaches adultes sont tuées une fois par an. Les castors et la conférence sur le sujet qui s'est tenue à Godinne dans le cadre des journées Wallonnes de l'Eau le 23 mars dernier sur le sujet « Vivre avec le Castor », sont abordés par **Mme Éloin**.

Elle regrette le changement du patrimoine naturel de la Meuse à Godinne du à la présence et les activités de l'animal.

Pour rappel, le castor est toujours une espèce protégée et en-dehors des treillis que la DNF peut placer autour des arbres, rien n'est autorisé.

Il est demandé à **M. Rosière** que les autorités prennent des mesures afin d'éviter les accidents éventuels qui pourraient advenir suite aux chutes de pierres fréquentes sur la Corniche à Godinne

La réunion se clôture à 22H10.





N° Fiche	Libellé	Thématiques	Budget	Réalisé	Next steps AC	Next steps Auteur
2017-FP-RES-DOR-1	« Restauration d'un maillage écologique à Dorinne, au lieu-dit : « Terre Madame »	Maillage écologique et apiculture	800€	/	Redéfinir le projet avant fin du mois	Redéfinir le projet avant fin du mois
2017-FP-ANI-YVO-1	Guide-nature pour les écoles	Biodiversité, environnement	450€	Analyse besoins écoles via formulaire Envoi des procédures	Au besoin: présence en réunion avec enseignants, commande d'outils didactiques...	Planning : - rencontres préparatoires avec enseignants -dates de balades -Identification des outils nécessaires par balades
2017-FP-RES-DUR-1	« Aménagements « nature » des abords de l'école de Durnal»	Biodiversité	1400€	/	-Fixer réunion de travail avant fin décembre - planifier réalisation, les plants, matériaux nécessaires,	Venir en réunion de travail en ayant identifié tous les besoins.
2017-FP-SEN-MAL-2	« Balade nature pour personnes aveugles ou malvoyantes »	Nature pour tous	1560€		-Envoi courrier demande subside > Alda Gréoli > ONA, Ligue Braille - Installer les 15 panneaux de l'arboretum, les bancs et la table, les 4 panneaux explicatifs	Contacteur Ligue Braille, ONA etc... pour subside
2017-FP-RES-TRI-2	Restauration et mise en valeur d'une ancienne prairie de fauche à Tricointe (Yvoir)	Préservation biodiversité	800€		-Chiffrer et lancer l'impression -Commander le support en bois	-Réaliser la conception graphique et rédactionnelle du futur panneau didactique





M. de Hemptine aborde la problématique des dépôts sur le chemin « Terre Madame ». Il remercie la commune d'avoir installé des panneaux d'interdiction de dépôts ainsi qu'une poubelle. Il suggère que des pictogrammes illustrant le type de déchets refusés soient collés sur les panneaux afin d'éviter que les déchets de tontes de pelouses, voire d'origine animale se retrouvent de façon récurrente dans le chemin. Le groupe présent propose également de distribuer un « toutes-boîte » sur Dorinne et Spontin afin de sensibiliser la population locale à cette problématique.

Mme de Prémorel s'engage à mettre des flyers abordant ces thématiques à disposition et de rédiger un courrier de sensibilisation. La distribution pourrait être faite au printemps soit par des bénévoles du PCDN, soit par les scouts, soit par les cantonniers.

Quant au projet de **M. de Hemptinne**, il est à redéfinir. Il s'engage à prendre contact avec M. Gallet, futur directeur de l'école de **Dorinne** et apiculteur afin de vérifier l'éventualité d'un partenariat sur un projet pédagogique à Terre Madame.

Mme Delire explique à son tour l'état d'avancement du projet des balades nature dans les écoles.

Toutes les écoles communales ont répondu présentes suite au questionnaire envoyé par la commune. Les thématiques des balades, les classes et la période souhaitée par les écoles sont des données déjà connues. Il y aura donc 1 balade/école en 2018.

Les prochaines étapes consistent à fixer avec chaque école les réunions de travail préparatoires aux balades. A cet effet, les demandeurs ont été invités à contacter directement **Mme Delire**.

Nous aurons beaucoup de belles choses à partager avec vous lors de la réunion de mars 2018 à ce sujet.

Concernant le projet de l'école de Durnal, **Mme Remi** souligne que pour le projet, la première « urgence » serait d'installer une clôture et un portail à code ou cadenas afin de séparer l'accès à la cour de l'école de la zone de jeu actuelle derrière la salle communale. En effet, des actes de vandalisme ont été commis sur les aménagements « verts » déjà réalisés par l'école.

M. Rosière et Mme de Prémorel enverrons un doodle à **Mme Remi** afin d'organiser une réunion de travail avant la fin de l'année. Cette réunion se tiendra un vendredi midi.

Les deux derniers projets du tableau, celui de **Mme Kirsch** et celui de **M. Héla** ne sont pas détaillés en leur absence, mais **Mme de Prémorel** les invite à la contacter afin de réaliser ensemble les démarches notées dans le tableau.

3. Organisation de la journée de l'arbre

Cette année, Mme Kirsch ne pourra pas être présente pour tenir un stand « recettes-découvertes ».

Cependant **Mme de Prémorel** s'engage à promouvoir le PCDN lors de cette journée.

Un focus sur les « ouvrages et animations nature à lire » de notre nouvelle bibliothèque sera réalisé via des invitations ainsi qu'une découverte du catalogue.

Mme Eloin suggère qu'à l'avenir, la commune réalise des animations au sein desquelles les citoyens ou les écoles seraient invités à aménager une zone en espace de biodiversité et à visée pédagogique.

Si vous voulez en savoir plus sur cette journée... Venez nous y voir nombreux le 25 novembre de 11 à 13H.

4. Réalisations hors PCDN cette année

Dans un contexte plus large, **M. Rosière et Mme de Prémorel** exposent quelques projets « environnement » réalisés cette année.

Ces projets sont présentés en pages 7, 8 et 9 du powerpoint.





5. Divers :

Mme Delire explique avoir proposé aux Pionniers Scouts d'Yvoir de participer bénévolement au fauchage de la prairie de Tricointe.

M. Rosière souligne qu'un rendez-vous avec Mme Galère des Scouts d'Yvoir est prévu le vendredi 17 novembre et que plusieurs partenariats avec eux seront discutés au niveau environnemental.

Mme Rolain aborde le sujet de la disparition future de l'arbre sur la Place du CPAS. Elle signale que malgré qu'elle comprenne les besoins en parking, elle souhaiterait au moins qu'un autre arbre soit planté.

M. Rosière explique que c'est le système racinaire de l'arbre qui pose souci car en-dessous de la cour se trouve une ancienne cuve de brasserie. Il soumettra la suggestion de Mme Rolain au Collège.

La réunion se clôture à 22H20

Le **PCDN** ou Plan Communal de Développement de la Nature est un **processus participatif** composé de citoyens **sous la houlette de la commune** qui souhaitent s'investir concrètement **en faveur de la Nature**.

- Budget: 5000€/an
- Projets s'étendant sur 2 années
- Construction de projets et gestion par les initiateurs
- Accompagnement et coordination par la commune

JANVIER :

Le citoyen ou groupe de citoyens définit un projet concret et le formalise sous la forme d'une fiche-projet ad hoc. Mme de Prémoré « assiste » la construction et réunit les divers partenaires ou acteurs. Elle représente un support administratif et opérationnel.

FÉVRIER-MARS :

Le Collège communal valide ou rejette certaines fiches. Florine envoie le budget total, l'accord du Collège ainsi que les fiches détaillées pour accord à la Région wallonne en vue de l'obtention du subside.

AVRIL :

Les fiches validées et le budget établi sont envoyés à Mme Geneviève Forêt de la Région Wallonne pour accord.

JUILLET –AOÛT :

La Région wallonne accorde la première « tranche » du subside.

- Nous pouvons réaliser des achats à partir de ce moment.





NOUS AVONS dès lors **JUSQU'au 1^{er} octobre de l'année suivante** pour terminer les projets (et donc de remonter à Florine toutes factures, photos, questions...)

